

LE GOUVERNEMENT DU BRÉSIL AUTORISE L'USAGE D'UN HALLUCINOÏÈNE À DES FINS RELIGIEUSES

La drogue a été utilisée durant des années par les indiens d'Amazonie

par **Juan ARIAS**

«Il est interdit de quitter le lieu du rite religieux
tant que les effets hallucinogènes sur les fidèles n'auront pas passé.»

«Au Brésil, fonder une religion est une affaire de trois jours.
Il suffit d'avoir des statuts et de les faire reconnaître devant un notaire.»

Rio de Janeiro. Le Gouvernement brésilien a autorisé la consommation d'un hallucinogène dans des rituels religieux après des années de discussions et de polémiques. La libéralisation de la drogue, appelée ayahuasca, daime ou hoasca, qu'utilisaient les indiens d'Amazonie brésilien dans leurs rituels, vient de paraître dans le Bulletin Officiel de l'Etat.

Seul l'usage de l'hallucinogène est légal, pas sa commercialisation. Il n'y a pas de restrictions, tous peuvent l'utiliser: hommes, femmes – y compris les femmes enceintes -, jeunes et jusqu'aux enfants, pourvu que ce soit pendant un rite religieux. Mais il est interdit de quitter le lieu du rite religieux tant que les effets hallucinogènes sur les fidèles n'auront pas passé. Cette exigence provient de ce qu'il y a eu des cas de personnes qui, intoxiquées par cette drogue, et hors du milieu religieux, en sont arrivées au suicide.

Il y a eu des années de discussions, analyses et polémiques au sein d'une commission d'experts créée par le Gouvernement: juristes, médecins, psychologues et sociologues, avant d'arriver à la légalisation de l'ayahuasca dans les communautés religieuses brésiliennes.

Aussi bien Edouardo Suplicy, sénateur du Parti des Travailleurs, que Fernando Gabera, sénateur du Parti Verty, ont applaudi à la décision du Gouvernement de Lula, en alléguant qu'il s'agit de la «reconnaissance de religions véritablement brésiliennes».

Les deux religions les plus importantes qui font usage du thé hallucinogène au Brésil sont celle de Santo Daime et celle de l'Union Végétale (União del Vegetal). La première compte 5.000 adeptes et elle présente aussi aux Etats-Unis, en Espagne, au Royaume-Uni et au Canada. L'Union Végétale compte 15.000 fidèles au Brésil.

La partie la plus polémique de la décision du Gouvernement est qu'elle laisse la responsabilité de ce qui peut arriver avec les effets de la drogue aux fidèles de la communauté, sans qu'elle leur exige de passer auparavant une consultation médicale, comme cela se fait, par exemple, avec quelqu'un qui désire utiliser un gymnase. Parce qu'il s'agit d'un hallucinogène fort qui peut provoquer de graves dommages sur des personnes qui ne sont pas suffisamment saines et équilibrées pour l'utiliser.

Une autre des craintes qui se manifestent est que peuvent surgir de nouvelles religions ou sectes qui voudront utiliser, par exemple, la cocaïne ou la marijuana dans leurs rites. Pourrait-on leur interdire de le faire après la libéralisation de l'ayahuasca à des fins religieuses? Au Brésil, fonder une religion est une affaire de trois jours. Il suffit d'avoir des statuts et de les faire reconnaître devant un notaire.

* Article intégral du quotidien El País publié le 8 février 2010. Traduction de l'espagnol réalisée par Guy et Ana Gloria Rouquet le

9/2/2010 http://www.elpais.com/articulo/internacional/Gobierno/Brasil/autoriza/uso/hallucinogeno/fines/religiosos/elpeuintat/20100208elpeuint_2/Tes

Les deux citations mises en exergue l'ont été par Psychothérapie Vigilance.

Commentaire de Guy ROUQUET
Président de Psychothérapie Vigilance

« La boîte de Pandore est ouverte »

10 février 2010. Voilà dix ans déjà, depuis la création de Psychothérapie Vigilance, que j'entretiens les partenaires de l'association et les visiteurs de son site Internet de l'utilisation de l'ayahuasca, classée comme stupéfiant en France depuis 2005, par des «thérapeutes transpersonnels et psycho-spirituels», des «nouveaux mouvements religieux» et des «sectes hallucinogènes». S'agissant de l'ayahuasca, les trois pays en pointe, si j'ose dire, sont le Brésil, le Pérou et l'Équateur. Un véritable lobbying y est exercé selon la stratégie dévoilée par la journaliste argentine Alicia Diana Castilla, ancienne adepte de Santo Daime, dont la fille est toujours prisonnière de la «secte». Dans le site de Psychothérapie Vigilance, figure la traduction en français du texte original en espagnol se trouvant dans le plus important site latino-américain dénonçant le phénomène sectaire. J'invite tous ceux qui ne connaîtraient pas encore cet article à le découvrir ou le redécouvrir: <http://www.psyvig.com/index.php?menu=34&page=6> Ce texte, très parlant, est à lire en prenant acte de la décision du gouvernement brésilien qui vient d'interdire la commercialisation de l'ayahuasca mais en permettant sa consommation (y compris par les enfants) dans les lieux du rituel...

Cette nouvelle est d'importance, mais elle ne surprend guère Psychothérapie Vigilance. Elle montre la puissance de la détermination que les militants des «enthéogènes» (drogues censées générer le sentiment du divin ou la vision de Dieu en soi) manifestent afin de créer des «sanctuaires» pour leurs petites et grandes affaires en recourant à des avocats de haut niveau.

La boîte de Pandore est bel et bien ouverte. De ce point de vue, l'exemple des Etats-Unis est à considérer. Là encore, pour mémoire, l'internaute est invité à lire ou relire l'article: «Le Culte du «thé» fait halluciner les Etats-Unis»: <http://www.psyvig.com/index.php?menu=34&page=14>

Il est clair qu'il a fallu un groupe de pression puissant et organisé pour obtenir cette légalisation: Santo Daime et l'Union Végétale représentent moins de trente mille fidèles..., et le Brésil dénombre pas loin de deux cent millions d'habitants. Il est à parier aussi que nous allons voir exploser le nombre des «adeptes du Daime» dans les toutes prochaines années (apothéose lors des J.O de 2016 ?). (à suivre)

A lire également :

« Mourir ou perdre la raison sous ayahuasca »: <http://www.psyvig.com/index.php?menu=57&page=1>